



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 23 mars 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Liborio Ciccarello
Tél : 03 87 34 34 12
E-mail : liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Mairie de Valmont
à l'attention de monsieur le maire
1 rue de la Mairie
57730 Valmont

OBJET : Dossier de déclaration concernant la construction du lotissement « Le Baobab »,
Notification mairie
RÉF. : Y:\sabe-mise-pe\1. Dossiers PE\2150. EP\VALMONT\Lotissement Le Baobab
PJ. : 3

Monsieur le maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau),
concernant l'opération suivante :

- la construction du lotissement « Le Baobab » sur la commune de Valmont.

Ce dossier a été déposé par : SCI Planète verte

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2021-00384 en date du 6 août 2021, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période
de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates
de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline Dellinger